A la rentrée!

Attention, nombre limité de places!

Le dossier d'inscription est à retirer :

- •Soit auprès du secrétariat de conservatoire de musique Maurice André Alès.

 15, quai Boissier de Sauvages
 30100 Alès
- •Soit auprès du directeur de l'école fréquentée par votre enfant.
- •Soit au secrétariat du collège Denis Diderot d'Alès (envoi postal possible). Vous pouvez également le télécharger sur l'ENT du collège (menu accès direct):

https://denis-diderot.mon-ent-occitanie.fr/

Les dates :

Date limite de dépôt du dossier :

23 mars au collège Diderot.

Date de la commission d'admission :

30 avril au collège.

Notification au familles :

Courant mai.

Les intérêts de l'apprentissage de la musique

«L'apprentissage de la musique chez l'enfant permettrait de réduire l'anxiété et de contrôler ses émotions »

James Hudziak



Séance d'enregistrement



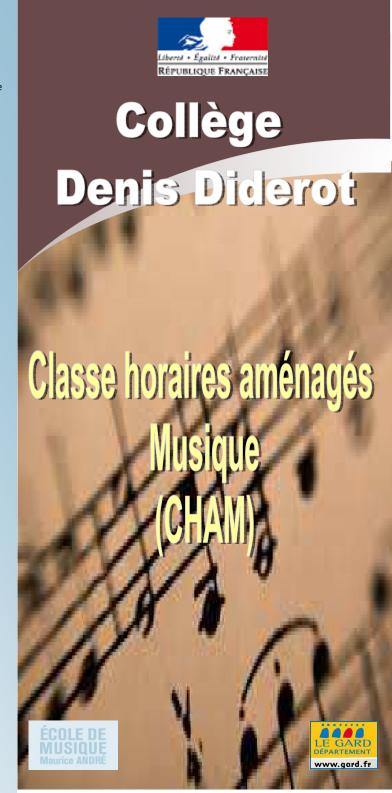
Collège Denis Diderot 3 Avenue JB Dumas, 30100 Alès

Tél: 04 66 54 20 55 **Fax:** 04 66 78 75 77

Email:ce.0301014p@ac-montpellier.fr

Site du collège :

http://www.clg-diderot-ales.acmontpellier.fr/



LA REUSSITE AU COLLEGE DIDEROT



UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

Qu' est ce que la CHAM?

C'est une Classe à Horaires Aménagés Musique qui permet à votre enfant, tout en réalisant une scolarité classique d'accéder à un enseignement musical de qualité dispensé à la fois par le Collège Diderot et par le conservatoire de Musique Alès Agglomération sur la base d'un Projet Artistique Commun mis en œuvre chaque année.

A qui s'adresse la CHAM?

Ce dispositif assez exceptionnel , s'adresse à tous les écoliers de CM2 qui sont très motivés et qui ont des aptitudes musicales .On peut être complètement débutant ou déjà musicien...Le principal c'est de vouloir s'impliquer dans un projet musical et de le conduire jusqu'à la fin de la 3^{ème}.



Partenariat avec l'école de Musique de Alès Agglomération

- Possibilité de s'inscrire en cham vocale et/ou instrumentale.
- Disciplines enseignées: violon, alto, violoncelle, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone,

Partenariat avec le Cratère

Travail sur au moins deux spectacles dans l'année programmés par le théâtre avec l'intervention de musiciens professionnels

Organisation de séjours pédagogiques ouverts sur la culture

Dans le parcours CHAM, il y a au moins deux projets de séjours pédagogiques prévus, en France ou à l'Etranger afin de découvrir les trésors musicaux et culturels que l'on possède en France et en Europe.



Au collège

Les élèves des classes CHAM ont :

- -1 heure de cours d'Education musicale avec Mme Marc ou Mme Ribot (cours obligatoire pour tous les élèves du collège).
- -1 heure de Chorale ou 2 heures d'orchestre (pour tous les cham).
- 1 heure d'atelier de création musicale e culturelle par demi groupe (pour les classes CHAM de 5° et de 4°).



A l'école de Musique

Les CHAM vocales ont chaque lundi 1h30 de technique vocale et de chant choral : les 6^{ème},5^{ème} ont pour professeur Nathalie VERDON, et les 4^{ème},3^{ème}ont pour professeur Boniface OTSOUA.

L'inscription en CHAM Vocale n'est pas payante pour les parents.

Les CHAM Instrumentales ont chaque Lundi : un cours d'instrument, un cours de pratique collective et hors « temps cham » un cours de formation musicale. Les professeurs qui dispensent les enseignements sont les professeurs du conservatoire de Musique d'Alès Agglomération. L'inscription en CHAM Instrumentale est payante pour les parents.